

## COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2018 À 17 H 30, À LA SALLE DES COMITÉS ET COMMISSIONS, AU CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :        Mme Suzanne Roy, mairesse  
                                  Mme Lucie Bisson, conseillère municipale  
                                  Mme Amélie Poirier, conseillère municipale  
                                  M. Jean-Pierre Bernier, citoyen  
                                  M. Louis Masson, citoyen  
                                  M. Steven Murray, citoyen  
                                  Mme Béatrice Ronvaux, représentante de l'école du  
                                  Grand-Chêne  
                                  Mme Mélanie Brisson, adjointe au directeur général et directrice  
                                  du Service des communications et des relations avec les  
                                  citoyens et ville intelligente

ÉTAIT ABSENT :            M. Gaétan Lavigueur, citoyen

#### **1. MOT DE BIENVENUE**

Mme Suzanne Roy, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du comité.

Mme Brisson propose aux membres de se présenter à tour de rôle afin de faire mutuellement connaissance.

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est accepté pour se lire comme suit :

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du compte rendu de la réunion du 28 mai 2018;
4. Suivi des plaintes:
  - 4.1 Bilan des plaintes 2018
  - 4.2 Retour sur la relance des citoyens-témoins
  - 4.3 Début des activités de la carrière en 2019
5. Autres sujets :
  - 5.1 Suivis à effectuer auprès de la carrière en 2019
6. Prochaine réunion;
7. Levée de la réunion.

# COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE

## COMPTE RENDU DU 17 DÉCEMBRE 2018

### 3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 MAI 2018

Le compte rendu a été approuvé tel que soumis.

### 4. SUIVI DES PLAINTES

#### 4.1 BILAN DES PLAINTES 2018

En 2018, cinq plaintes ont été déposées contre la carrière, ce qui représente le plateau le plus bas depuis 2011 (voir les schémas joints en annexe).

Sur ces cinq plaintes, trois concernaient les bruits et vibrations, une, la poussière et une autre, les odeurs. Le problème d'odeurs semble donc avoir diminué, mais les irritants relatifs aux bruits et vibrations demeurent.

#### 4.2 RETOUR SUR LA RELANCE DES CITOYENS-TÉMOINS

La relance effectuée en 2018 a permis de recruter deux nouveaux citoyens-témoins. L'un d'eux a transmis toutes ses observations en bloc au mois de novembre et la plupart de ces notes concernent l'alarme émise avant les dynamitages. De nombreux autres signalements concernent le bruit émanant de la carrière. Certains incidents ne correspondent pas aux journées de dynamitage.

Il est convenu de contacter cette personne pour lui expliquer la nécessité de l'alarme déclenchée avant les dynamitages et l'inviter à transmettre ses signalements au fur et à mesure afin que des vérifications puissent être effectuées rapidement.

Il est proposé qu'une relance soit effectuée auprès de l'école du Grand-Chêne afin qu'un membre du personnel travaillant dans les locaux les plus exposés adhère au groupe de citoyens-témoins. Pour faciliter ses démarches, cette personne n'aura qu'à écrire un courriel quand elle constatera une anomalie.

#### 4.3 DÉBUT DES ACTIVITÉS DE LA CARRIÈRE EN 2019

Les activités de la carrière débuteront plus tôt en 2019, c'est-à-dire vers la mi-mars.

### 5. AUTRES SUJETS

#### SUIVIS À EFFECTUER AUPRÈS DE LA CARRIÈRE

Mme Brisson informe les membres que M. Jean Fournier, gérant d'exploitation de la Carrière Mont-Bruno, lui a mentionné que jusqu'à maintenant, il n'y a aucune nouveauté apportée au fonctionnement de la carrière en 2019.

Il est donc convenu que Mme Brisson transmettra une correspondance aux dirigeants de la carrière pour demander un suivi concernant :

- la relocalisation prévue en 2019 des activités de concassage primaire à un endroit devant être identifié par SNC Lavalin en fonction de la volonté d'atténuer le bruit vers Sainte-Julie. La nouvelle unité sera sous abri pour réduire encore plus le bruit tandis que la benne d'alimentation du nouveau concasseur sera également recouverte de caoutchouc ;
- l'utilisation de convoyeurs télescopiques au lieu d'équipements roulants (camions et chargeurs) pour la mise en pile ;
- l'arrêt des activités de forage, dynamitage, concassage et tamisage, du 29 juillet au 5 août 2019 afin d'offrir plus de quiétude aux résidents du quartier durant la période des vacances ;
- l'acquisition d'un nouveau camion hors-route plus silencieux ;

## **COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE COMPTE RENDU DU 17 DÉCEMBRE 2018**

- les mesures d'atténuation prévues pour le « tamis scalper » qui doivent être mises en place avant le début des opérations au printemps.

Il est également demandé d'ajouter les deux nouvelles demandes suivantes dans la lettre qui sera transmise à la direction de la carrière :

- valider la possibilité de planter des arbres et végétaux sur les niveaux inférieurs pour compléter le mur végétal aménagé sur le palier le plus élevé ;
- indiquer notre souhait de voir les opérations se terminer à 19 h plutôt qu'à 21 h, ce qui améliorerait grandement la qualité de vie des citoyens du secteur.

### **6. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu en mai 2019. Un sondage sera bientôt effectué auprès des membres afin de planifier cette rencontre où seront invités les représentants de la carrière. Il est proposé que les membres se rencontrent une heure plus tôt pour faire le point entre eux avant de discuter avec les représentants de la carrière.

### **7. LEVÉE DE LA RÉUNION**

La réunion est levée à 18 h 15.

L'adjointe au directeur général et directrice du Service des communications et des relations avec les citoyens et ville intelligente,

Mélanie Brisson

MB/bl  
2018-12-20